

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de :

- **permis d'urbanisme**
- ~~— permis d'urbanisme de constructions groupées~~
- ~~— permis d'urbanisation~~
- ~~— modification du permis d'urbanisation~~
- ~~— certificat d'urbanisme n°2~~

Le demandeur est **Monsieur Benoit DUCHESNE**
demeurant / ~~dont les bureaux se trouvant~~ rue Ernest Malvoz, 14 à 4300 WAREMME

Le bien concerné est situé à Waremmme, rue Ernest Malvoz, 14, cadastré 1^{ère} division section C n° 771s2

Le projet consiste en la **régularisation d'un garage** et présente les caractéristiques suivantes : Cette demande de permis d'urbanisme implique une dérogation au plan de secteur (le bien est situé partiellement en zone d'activité économique industrielle). Le projet s'écarte des dispositions du Schéma de Développement Communal au niveau de la destination de la zone (le bien est situé partiellement en zone d'activité économique industrielle).

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Ville de Waremmme – Service de l'Urbanisme, rue J. Wauters, 2 à 4300 WAREMME,

- tous les jours ouvrables de 9h00 à 12h00 ainsi que les mercredis de 14 h à 16 h sur rendez-vous.
- les samedis 23/05/2026 et 30/05/2026 de 9 h à 12 h sur rendez-vous (celui-ci doit être pris 24 heures à l'avance auprès de Monsieur Alain HOSTE au 019/67.99.28 ou par mail urbanisme@waremmme.be)

L'enquête publique est ouverte le 22/05/2026 et clôturée le 05/06/2026

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

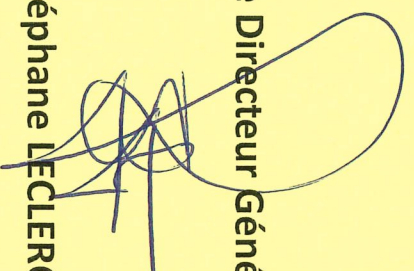
- par courrier ordinaire, à l'adresse suivante : Ville de Waremmme, rue J. Wauters, 2 à 4300 WAREMME.
- par courriel électronique, à l'adresse suivante : urbanisme@waremmme.be
- par remise auprès du Service de l'Urbanisme de la Ville de Waremmme, rue J. Wauters, 2 à 4300 WAREMME.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période auprès du Service de l'Urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête publique.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 05/06/2026 à 15 h au Service de l'Urbanisme de la Ville de Waremmme.

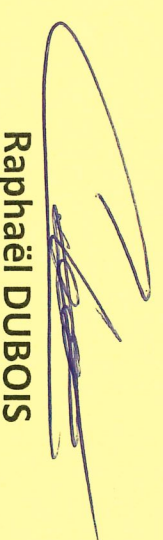
Par le Collège,

Le Directeur Général,



Stéphane LECLERCQ

Le Bourgmestre,



Raphaël DUBOIS